

# Contre la répression, Solidarité avec nos collègues!

■ 16 collègues sont convoqués le 20 juin par le tribunal correctionnel de Nanterre ■ Motif : prétendue séquestration ■ Une nouvelle attaque contre les grévistes et le droit de se défendre ■ Participons massivement au rassemblement du 20 juin devant le tribunal de Nanterre !

**Rassemblement  
le 20 juin à 13 heures  
devant le tribunal, à  
Nanterre ((179-191  
avenue Joliot Curie,  
RER A, Nanterre Pré-  
fecture).**

*D'ores et déjà, des personnalités ont annoncé leur présence. C'est ainsi que Xavier Matthieu, porte parole des Conti, Jean-Baptiste Eyraud (DAL), Mgr Gaillot, Annick Coupé (Solidaires) seront présent-es. Elie Domota, porte parole du LKP (intersyndicale de Guadeloupe) et lui-même victime de la répression anti-syndicale ne pourra être présent mais apporte tout son soutien aux collègues poursuivis. Des responsables politiques de la plupart des partis de gauche interviendront également afin d'exprimer leur soutien. Une animation musicale d'excellente qualité sera également présentée puisque « HK et les Saltimbanks » et « La Canaille » apporteront eux aussi leur soutien tout en nous faisant profiter de leur talent !*

## **Un véritable coup monté !**

Cette affaire remonte au conflit mené par les facteurs et factrices des Hauts-de-Seine contre la mise en place de facteur d'avenir, organisation du travail destructrice d'emplois et mortifère pour les conditions de travail, en mai 2010. Le 10 mai, pour contraindre la direction à négocier, les grévistes entrent dans la direction. Après les avoir bloqués plusieurs heures dans les escaliers, la direction accepte enfin d'ouvrir des négociations à compter du lendemain. Dans le calme, les grévistes quittent donc les locaux vers 20 heures. Seize d'entre eux apprendront plusieurs jours plus tard qu'ils sont accusés de séquestration. Pourtant, le directeur, interrogé par la presse le 10 mai au soir, n'a aucun moment évoqué ce prétendu acte... Il aura donc fallu plusieurs jours à nos directeurs pour se rendre compte de leur séquestration... du grand foutage de g... !

Notre solidarité envers nos 16 collègues pour exiger leur relâche est indispensable. Des peines pourraient permettre à La Poste de prononcer des révocations ! Totalement inacceptable !!!

## **Une direction de combat !**

Pour ce qui concerne les coups tordus, la direction du Courrier des Hauts-de-Seine n'en est pas à son coup d'essai. Déjà, lors d'un autre conflit en 2009, elle accusait les grévistes de violence et, en particulier, d'utilisation d'une barre de fer ! Une histoire tellement abracadabrante qu'elle avait été contrainte de retirer sa plainte. Très récemment, elle a connu un nouveau revers cinglant. Le ministre du travail Xavier Bertrand (il ne peut pas être suspecté de sympathie pour Sud) a refusé le licenciement de Gaël Quirante, un des responsables Sud du 92, au motif que les droits de la défense n'avaient pas été respectés ! Un dernier exemple du comportement de cette direction, sinon la liste serait trop longue. Nous avons pu récupérer un mail prouvant que l'huissier payé par La Poste adressait ses rap-

ports à ses « commanditaires » afin qu'ils puissent les modeler à leur convenance ! Sud-PTT a déposé plainte, plainte que le procureur a, d'ores et déjà, décidé d'instruire...

### **Une SA comme une autre !**

Si cette direction se permet un tel comportement, c'est qu'elle peut compter sur le soutien de la direction de La Poste SA ! Cela fait tout de même désordre pour une direction qui ne cesse de proclamer l'exemplarité de son entreprise et la qualité de son dialogue social. De plus, les attaques contre le droit de grève ne se limitent pas à ce département. Ils ont même une fâcheuse tendance à se développer dangereusement. A Paris, Olivier, militant Sud et Maria, militante CGT ont été sanctionnés lors de conseils de discipline ubuesques. Le tribunal administratif a déjà annulé la sanction prononcée contre Maria. En Dordogne, un militant Sud vient d'être sanctionné de 3 mois d'exclusion pour avoir pris la parole avant la prise de service lors du conflit contre la casse des retraites. En Haute-Savoie, un militant CGT a été mis à pied, à titre conservatoire, pour avoir pris la parole avec un micro dans la salle de distribution.

Lors du changement du statut, les dirigeants de La Poste affirmaient la main sur le cœur que La Poste ne serait pas un SA comme les autres. Nous avons pu déjà constater, avec la mise en place des jetons de présence pour certains ad-

ministrateurs, que La Poste SA ressemblait de plus en plus étrangement aux autres SA. Il en va de même pour le dialogue social. Aujourd'hui, pour nos patrons, un syndicaliste c'est « tais-toi et signe » ! Lors du rassemblement du 20 juin, la présence de notre camarade Xavier Matthieu, porte-parole des Conti, est très symbolique.

### **Toutes et tous concerné-es !**

La direction de La Poste a annoncé la couleur pour les années à venir, il faut doubler les bénéfices malgré une stabilité du chiffre d'affaires. Evidemment, un tel résultat ne peut être atteint qu'à coups de coupes claires dans les effectifs et de restructurations permanentes. Dans un tel contexte, peu de place pour la négociation ! Aucun service de La Poste, quelque soit son secteur, n'est à l'abri. Les gains de productivité nous concernent toutes et tous. Laisser nos patrons sanctionner des collègues parce qu'ils ont osé contester les décisions directoriales, serait encourager nos patrons à généraliser ces actes de répression et ainsi interdire tout droit de se défendre...

Nos 16 camarades méritent notre entière solidarité, cela est évident. Mais se mobiliser le 20 juin, c'est aussi, plus globalement, agir pour le droit de s'exprimer, de se défendre. A ce titre, se mobiliser pour la défense de nos collègues, c'est aussi se mobiliser pour l'ensemble des postier-es !

**☞ Pour la relaxe de nos 16 camarades**  
**☞ Contre la répression**  
**☞ Rassemblement devant le tribunal**  
**de Nanterre**  
**le 20 juin à partir de 13 heures**  
**avec concert de soutien**

**La fédération a déposé un préavis de grève national de 24 h pour cette journée.**

**Les postiers et postières désirant soutenir les camarades du 92 seront donc couvert-es.**